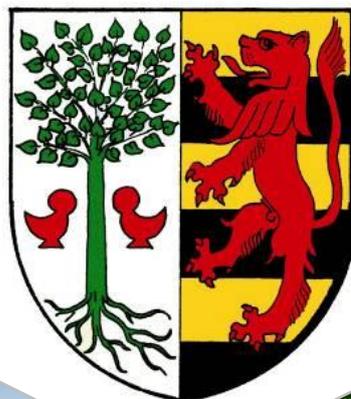




Commune de Muespach – Juillet 2022

S'Muespacher Blättle



Bulletin municipal – Juillet 2022

Mairie de Muespach | 03.89.68.61.24 | mairie@muespach.fr



Édito



Ce Blättle vous parvient dans un contexte sanitaire apaisé mais aussi dans un climat géopolitique troublé. La guerre en Ukraine a des conséquences sur notre quotidien. Elle se traduit actuellement par une hausse des prix, notre commune n'en est pas épargnée. Si la hausse des matières premières devait s'accroître, elle pourrait mettre à mal nos projets.

Un appel à la générosité a été lancé pour des dons matériels ou en numéraires en soutien à la population ukrainienne par l'intermédiaire de la Protection Civile. Vous vous êtes fortement mobilisés lors des collectes de dons et je vous en remercie.

La levée progressive des restrictions sanitaires nous a permis de mettre en œuvre des actions concrètes, telles que le repas printanier des aînés dans notre salle communale ainsi que la 6ème journée citoyenne qui a été une belle réussite avec 14 chantiers et 80 bénévoles auxquels j'exprime ma reconnaissance pour leur implication dans la vie de la commune.

J'en profite pour faire appel aux nouveaux arrivants pour venir renforcer nos associations locales qui contribuent de manière indéniable au maintien du lien social dans notre village.

En ce qui concerne le côté sombre de notre village, je suis malheureusement trop souvent confrontée à des incivilités concernant divers actes de vandalisme ou encore la méchanceté envers son voisin. J'en suis très attristée et invite les personnes responsables de ces actes à se conduire en citoyens dignes de ce nom.

Nous allons entamer au cours du 2ème semestre le remplacement des stores défraîchis et abîmés de la salle communale, la deuxième tranche de travaux d'éclairage public, qui consiste en la mise en place de points d'éclairage dans la rue des Vignes et le haut de la rue du Gersbach, des travaux de gravillonnage dans diverses rues du village, la refonte de notre site Internet qui est devenu obsolète et espérons pouvoir démarrer les travaux de mise en accessibilité du parvis de l'église.

L'étude de sécurité de la départementale 463 qui traverse notre village suit son cours.

Nos deux villages « de Moyen-Muespach et Muespach le Bas » étaient précurseurs puisqu'ils avaient fusionné dès le 1er septembre 1972 pour devenir « le village de Muespach ». Une manifestation sera organisée le 11 septembre prochain pour fêter cet événement.

Pour conclure, je vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes vacances, de bien vous reposer et de vous retrouver en forme à la rentrée.

Invitation

Je vous convie tous avec l'ensemble des élus et les agents communaux à la Cérémonie du jeudi soir
14 juillet qui débutera par une messe à 18h30, suivie de la cérémonie sur le parvis de l'église vers 19h15 et du verre de l'amitié sous le préau communal.



Sommaire

Édito	2
Infos pratiques.....	4
En direct du Conseil Municipal.....	5
Finances	8
Informations diverses	10
Solidarité	14
Investissement	15
Opération Alsace propre.....	15
Cimetière.....	16
Cadre de vie.....	19
Sécurité.....	31
Repas des aînés.....	33
Cigognes	34
Travaux bâtiment école maternelle	35
Photos	35
La vie de nos écoles.....	36
Chasse	38
Association foncière	39
Échos de la Forêt	40
Fêtes des voisins rue des Sources	41
Vie associative	41
État civil	44
Urbanisme	46
Informations mairie	47
Agenda	49
Coin des enfants.....	50

Rédaction :

Régine Rentz
Annick Fessler
Mylène Schindler

Comité de relecture :

Peggy Schwechler
Christine Mura
Annick Fessler
Régine Rentz

Imprimé par nos soins



Infos pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Lundi	14H00 – 16H00
Mardi	14H00 – 16H00
Mercredi	10H00 – 12H00
Jeudi	15H00 – 18H00
Vendredi	10H00 – 12H00

☎ 03.89.68.61.24

✉ mairie@muespach.fr

@ www.muespach.fr

Agence postale

Horaire d'ouverture :

Lundi	09H00 – 12H00
Mardi	09H00 – 12H00
Jeudi	09H00 – 12H00
Vendredi	14H00 – 12H00
Samedi	09H00 – 12H00

☎ 03.89.68.61.38

L'agence Postale communale de Muespach sera fermée du 21 juillet au 20 août inclus.

Le bureau de poste de Waldighoffen reste ouvert pendant cette période.

Horaire d'ouverture :

Lundi	14H00 – 17H00
Mardi au Vendredi	09H00 – 12H00
	14H00 – 17H00
Samedi	09H00 – 12H00

Déchetteries

Waldighoffen :

Horaire d'été jusqu'au 30 septembre :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :	13H00-18H00
Mercredi et Samedi :	09H00 – 18H00

Déchets verts – Muespach

Horaire d'été jusqu'au 31 octobre :

Mercredi et Samedi :	09H00 – 17H00
----------------------	---------------

Attention aux jours fériés : les déchetteries sont fermées !

Communauté de Communes Sundgau

Bâtiment 3 – Quartier Plessier – 68130 ALTKIRCH

☎ 03.89.08.36.20

@ accueil@cc-sundgau.fr

Compétence : eau potable, assainissement, ordures ménagères, tri sélectif, petite enfance, crèche, Multi-Accueil, relais des assistantes maternelles, accueil périscolaire, restauration scolaire ...

Contact

Ordures ménagères - Tri – Déchetterie :

☎ 03.89.08.36.24

@ bien-trier@cc-sundgau.fr

Les sacs à tri et biodéchets sont à retirer à la mairie de Muespach

Eau – Assainissement et Urgence fuite d'eau :

Numéro d'astreinte : 03.89.25.83.21
Questions administratives : 03.89.08.47.57

Urbanisme

Pour toutes questions sur vos projets de construction, d'agrandissement, d'ajout d'une clôture, terrasse, piscine, pergola ... et sur la constructibilité d'un terrain contactez :

Le PETR Pays du Sundgau

☎ 03.89.25.96.69

@ ads@pays-sundgau.fr



En direct du Conseil Municipal

Séance du 3 Février 2022

Réparation Véhicule électrique communal

Nécessité d'effectuer des réparations sur le Goupil. Le conseil émet un avis favorable.

Révision des statuts du Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin

Le Comité Syndical du 28 septembre 2021 a décidé de réviser les statuts du syndicat afin de poursuivre l'accompagnement des collectivités membres dans la Transition Energétique et de permettre le lancement des actions de communication votées par l'Assemblée Délibérante.

Madame le Maire précise que le champ d'intervention est beaucoup plus large que simplement l'électricité et le gaz, notamment avec la prise en compte également de l'exercice d'une nouvelle compétence optionnelle qui portera sur la mise en place d'un schéma départemental des installations de recharge des véhicules électriques. Le syndicat, le territoire d'énergie d'Alsace, a déjà pris la décision d'installer 7 bornes de recharge rapide sur le département du Haut-Rhin notamment sur des lieux de fort passage. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable sur ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 14 décembre.

Personnel communal

Débat sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire
En application de l'article 4 III de l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique, les assemblées délibérantes des collectivités territoriales et de leurs établissements publics organisent un

débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire dans un délai d'un an à compter de la publication de la présente ordonnance. Il s'agit d'un débat sans vote. Madame le Maire précise que pour Muespach, ce dispositif n'est pas en place. Ceci constitue un outil de dialogue social au sein de la collectivité et un élément de négociation dans le cadre de recrutement.

Pour la complémentaire Santé, il est préférable d'attendre la publication des décrets, au courant 2022, pour prendre une décision. De plus le CDG68 prévoit la mise en place d'une convention de participation à partir du 1er janvier 2023.

Pour la complémentaire Prévoyance, il faudra attendre 2024 pour pouvoir adhérer à une convention de participation avec le CDG68.

Le Conseil Municipal, après délibération, prend acte de ce débat en matière de protection sociale complémentaire.

Séance du 22 mars 2022

Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées 2021

Une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a été constituée. Elle est chargée d'évaluer le coût des charges transférées et d'établir un rapport, à chaque transfert de compétence. Au 1er juillet 2021, la compétence "Organisation des mobilités" a été transférée à la Communauté de Communes. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Subventions accordées

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'état de répartition des



subventions inscrites au budget primitif 2022 aux Associations locales soumises à l'organisation d'une manifestation au minimum et ayant un but d'intérêt communal organisée sur le territoire de la commune ou d'une commune limitrophe.

Approbation à l'unanimité du projet de travaux d'accessibilité du parvis de l'église avec création de deux places de parking dont une PMR. Le conseil donne un avis favorable.

Subventions sollicitées

Des subventions sont demandées pour la mise en conformité PMR du parvis de l'église.

Remboursement à la SCI Bis IMMO

Une convention a été signée le 12 août 2019 entre la commune de Muespach et la SCI « Bis IMMO », aménageur du lotissement sis rue des Frênes. Cette convention stipule dans son article 1 que la SCI « Bis IMMO » s'engage à verser à la commune de

Muespach un montant forfaitaire de 3.500,00 € au titre de la participation aux travaux de déviation d'une canalisation alimentant une source desservant une fontaine située sur la propriété Scheideck. La participation concernée a fait l'objet d'un titre de recette n° 186 dont le paiement a été enregistré en date du 5 février 2020 et comptabilisé sur l'année 2019 selon les règles de la comptabilité publique.

Cette déviation n'ayant pas été réalisée et n'étant plus nécessaire, une demande de remboursement de la somme précitée a été déposée par la SCI « Bis IMMO » Le conseil municipal émet un avis favorable.

Logement communal dans le bâtiment de l'agence postale, réévaluation du montant des charges

Le Conseil municipal a décidé de fixer le montant mensuel des charges à 110,00 € à compter du 1^{er} juin 2022.

Séance du 5 avril 2022

Examen et approbation du budget primitif de l'exercice 2022

Le projet de budget primitif soumis fait l'objet d'une approche et d'un débat en réunion d'orientation budgétaire le 5 avril 2022. Ce budget intègre les excédents antérieurs et les reports. Ce budget a été bâti en tenant compte des demandes faites par les services et les commissions compétentes. Le budget proposé, réaliste et volontaire, tient compte de l'évolution de la situation économique et du remboursement des pénalités suite au litige avec le Crédit Mutuel. Le Conseil Municipal, après délibération, vote à l'unanimité.

Sections	Dépenses	Recettes
<u>Fonctionnement</u>	1 094 781,27 €	1 094 781,27 €
-report du résultat 2021	0,00 €	266 413,27 €
-nouveaux crédits 2022	1 094 781,27 €	828 368,00 €
<u>Investissement</u>	459 271,80 €	459 271,80 €
-report du résultat 2021	39 680,53 €	0,00 €
-report crédit 2021	65 100,00 €	1 700,00 €
-nouveaux crédits 2022	394 171,80 €	457 571,80 €
TOTAUX	1 554 053,07 €	1 554 053,07 €



Retrait de Knœringue du regroupement pédagogique entre les communes de Knœringue, Muespach et Muespach le Haut.

La commune de Knœringue nous a fait savoir qu'elle ne comptait pas poursuivre la collaboration et souhaitait quitter le regroupement pédagogique. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Création d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) entre les communes de Muespach et Muespach le Haut.

La création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) dit dispersé entre les communes de Muespach et Muespach-le-Haut a été évoquée. La commune de Knœringue décide de ne pas rejoindre ce RPI. Pour une meilleure gestion de ce RPI et pour n'avoir qu'un seul interlocuteur, une fusion des écoles maternelle et élémentaire de Muespach et de l'école élémentaire de Muespach-le-Haut est nécessaire, avec une seule direction. Chaque site rassemble les élèves des communes membres par niveau pédagogique et garde son statut juridique mais avec une direction unique placée administrativement à l'école primaire de Muespach. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Convention constitutive d'un groupement de commande en vue de la conclusion de contrats pour le curage des tabourets siphon.

Dans une démarche de mutualisation, la CCS a proposé à ses communes membres de constituer, pour celles qui sont intéressées par un tel marché, un groupement de commandes. Le conseil municipal adopte à l'unanimité.

Réajustement des tarifs

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité, modifie les tarifs des concessions au cimetière.

Séance du 18 mai 2022

RGPD

Règlementation de la protection générale des données : une Convention de mission d'accompagnement pour la mise en conformité des traitements de données à caractère personnel au règlement général sur la protection des données pour la période 2022/2024 est proposée conjointement par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin (CDG680) et celui de Meurthe et-Moselle (« CDG54 »). Elle est adoptée à l'unanimité.

Acquisition

Remplacement des stores défraîchis dans la salle communale. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Site internet

Refonte du site internet de la commune. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Projet « Une naissance un arbre pour votre enfant »

Ce projet de plantations s'inscrit dans une démarche qualitative et cohérente vis à vis des enjeux de préservation de la biodiversité et de la trame arborée de la commune. Cela permettra de renforcer l'attractivité de la ripisylve du Gersbach, corridor écologique régional favorable à la Chouette Chevêche ainsi que d'améliorer le cadre de vie de la commune en permettant l'appropriation du projet par les habitants : chantier participatif où chaque enfant aura son arbre. Le projet a été adopté à l'unanimité.



Séance du 20 juin 2022

Parvis de l'église

La réfection du parvis de l'église avec sa mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ainsi que la création d'une place de parking spécifique pour ces mêmes personnes s'avère nécessaire.

Les travaux ne démarreront qu'à l'automne après la célébration du 50^{ème} anniversaire de la fusion de nos deux villages mais leur réalisation a, après consultation de différentes entreprises, d'ores et déjà été confiée aux établissements DCGM de Schlierbach. Cette décision a été approuvée à l'unanimité par le conseil.

Réfection des voiries communales

Les voiries communales se dégradent continuellement, d'où la nécessité d'effectuer des travaux de gravillonnage pour prolonger leur durée de vie. Ceux-ci ont été confiés à la société Matrol de Morschwiller. Le conseil a voté pour la réalisation de ces travaux par 12 voix pour et 1 abstention.

Emploi saisonnier

Le conseil municipal a décidé de recruter un jeune dans le cadre d'un job d'été pour effectuer des travaux d'extérieur, de désherbage et balayage ainsi que des travaux de classement durant deux semaines du 18 juillet au 29 juillet 2022 inclus.

Finances

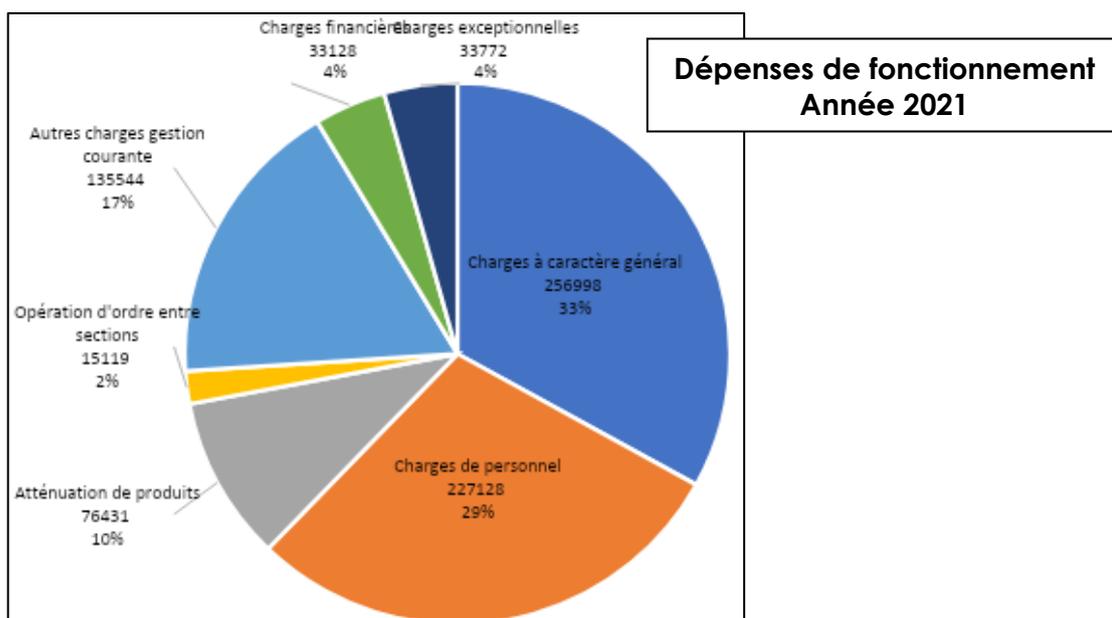
Affectation des résultats de l'exercice 2021 :

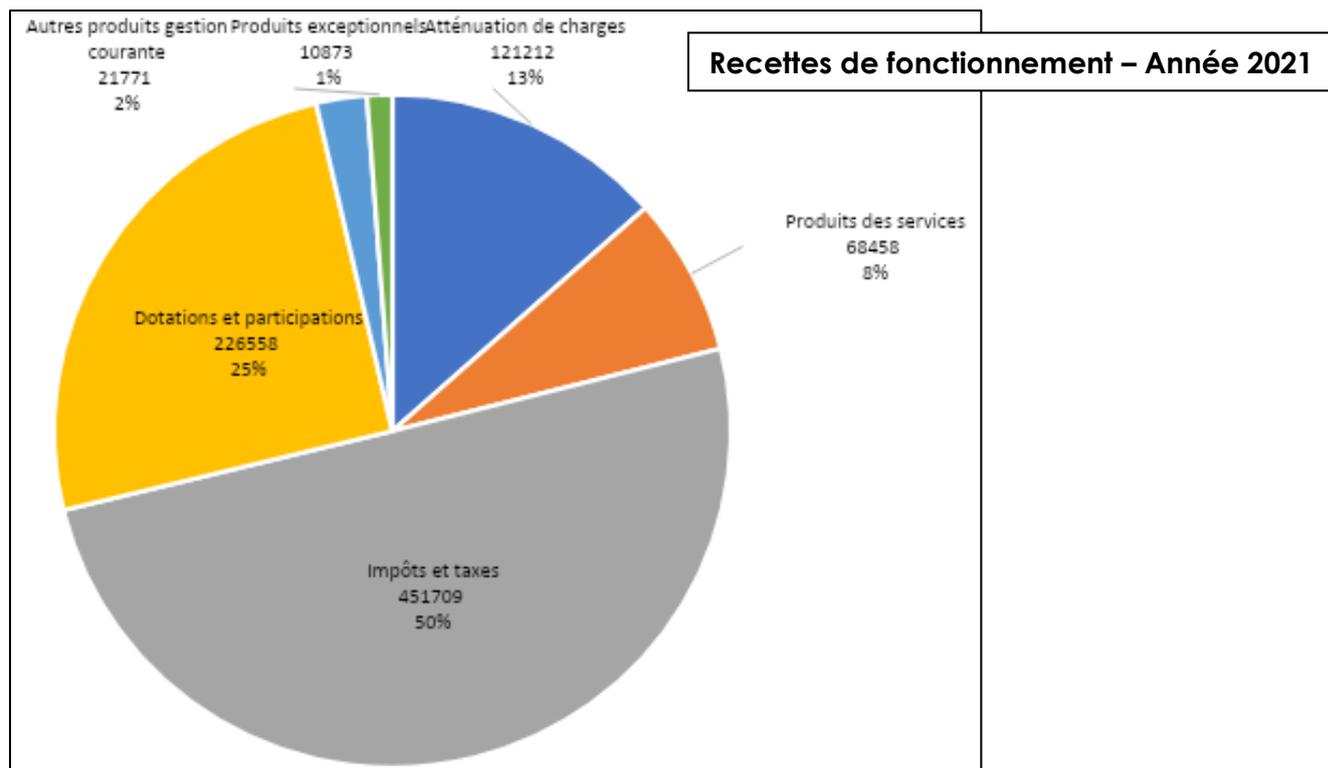
Madame le Maire donne la parole à Madame Annick Fessler, Adjointe chargée des finances qui soumet au conseil les résultats dégagés par le compte administratif de l'exercice 2021

Compte tenu des résultats antérieurs reportés et des restes à réaliser, le Conseil municipal décide d'affecter les résultats de l'exercice 2021 au budget primitif de l'exercice 2022 de la manière suivante :

Recettes de fonctionnement : 266 413,27 €

Déficit d'investissement : 39 680,53 €





Taux d'imposition 2022 :

Le conseil municipal maintient les taux d'imposition pour l'année 2022 inchangés, soit : 24,98 % pour le foncier bâti et 90,63 % pour le foncier non bâti.

Budget primitif 2022 :

Madame Annick Fessler, Adjointe, expose aux membres du conseil les conditions de préparation du budget primitif et ses orientations principales.
Le conseil municipal adopte le budget primitif de l'exercice 2022.



Informations diverses

Arrêt du Médiabus

La Collectivité Européenne d'Alsace a décidé d'arrêter le service du Médiabus. Vous avez désormais accès aux bibliothèques de proximité situées à :

- Waldighoffen,
- Altkirch,
- Illfurth,
- Spechbach,
- Liebsdorf.



Collecte d'anciens téléphones portables



Vous ne savez pas comment vous débarrasser de votre ancien téléphone mobile ? Venez le déposer dans le collecteur de téléphones mobiles usagés à votre disposition à la mairie !

Donnons une seconde vie à nos téléphones

Recycler votre mobile, c'est contribuer à :

Créer des emplois
En France : pour 25 000 téléphones recyclés, 1 emploi est créé ou maintenu.

Préserver l'environnement
Les mobiles non réutilisés sont recyclés et leurs métaux récupérés pour un éco-organisme.

Soutenir Emmaüs International
10% des mobiles issus du recyclage sont reconditionnés et revendus au profit du réseau Emmaüs International.



bienvivreedigital.fr



Collecte de bouchons en plastique



L'association les bouchons d'amour collecte, achemine, trie, expédie et vend les bouchons en plastique à un recycleur ou une entreprise de recyclage.

L'argent issu de la vente de ces bouchons permet de participer à l'acquisition de matériel pour les personnes en situation de handicap. L'association développe également des opérations humanitaires ponctuelles et aide d'autres associations.

Les collecteurs sont disponibles en mairie et à l'agence postale communale.

Le Marché de Muespach

Le marché hebdomadaire du mardi reprendra début septembre.





Fortes chaleurs – Canicule

! N'oubliez pas de vous protéger avant d'en ressentir les premiers effets.

Les personnes âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap peuvent demander à être inscrites sur le registre nominatif du plan d'alerte et d'urgence canicule en contactant le Secrétariat de la mairie.



En période de fortes chaleurs ou de canicule

Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.





Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je donne de mes nouvelles à mon entourage.



Enfant et adulte

Je bois beaucoup d'eau et ...

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.





Je ne consomme pas d'alcool.



Je ne reste pas en plein soleil.



Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je prends des nouvelles de mon entourage.



En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
<http://www.sante-sports.gouv.fr/canicule/>
www.meteo.fr ou 32 50 (0,34€/minute)





Ministère chargé de la Santé



Message de la commune de Knœringue

La mairie de Knœringue nous rappelle que les conteneurs à verres, vêtements, etc... installés dans leur commune sont exclusivement réservés à leurs habitants. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Tranquillité vacances

Opération tranquillité vacances 2022.

Les vacanciers peuvent demander à la gendarmerie de surveiller leur domicile en leur absence.

Pour cela, il vous suffit de remplir le document que vous trouverez en tapant le lien suivant dans votre moteur de recherche :

https://www.interieur.gouv.fr/content/download/84433/618913/file/formulaire_otv.pdf et de le remettre à la gendarmerie.

Nouveau à Ferrette

Maison France Services

Si vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques, les agents de la maison France Services sont là pour vous accompagner.

Vous pouvez les joindre aux horaires ci-dessous.

France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE	SANTÉ
ÉTAT CIVIL ET FAMILLE	
JUSTICE	BUDGET
	LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

- Accueil Informations et orientation
- Accompagnement dans vos démarches administratives
- Mise à disposition d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques

VOS SERVICES À FERRETTE

France Services Ferrette
Espace Robelin, 5 rue du colonel Robelin
68 480 Ferrette

Tél : 03 67 24 68 04
Mél : ferrette@france-services.gouv.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi :	8h - 12h	13h - 16h
Mardi :	9h - 12h	14h - 17h
Mercredi :	8h - 12h	
Jeudi :	9h - 12h	
Vendredi :		13h - 17h

Plus d'informations dans votre France services ou sur france-services.gouv.fr

Identification des boîtes aux lettres

Afin de faciliter la distribution du courrier, des informations communales, etc...

Pensez à mettre votre nom et/ou le numéro de votre habitation sur votre boîte aux lettres !





Centre de Recherches sur l'Histoire des Familles



Le Centre de Recherches sur l'Histoire des Familles (CRHF) est une association culturelle unique en son genre. Cette structure conviviale a vu le jour en 1991 sous la dénomination de Centre Départemental d'Histoire des Familles. Fin 2015, elle a modifié ses statuts et son nom pour devenir le CRHF. Celui-ci a pour objet de contribuer à la promotion et au développement de la recherche généalogique et à l'histoire des familles, dans un contexte historique :

- ❖ par la mise à disposition de documentations ;
- ❖ par la prestation de services et l'organisation d'actions de formation tout public (notamment à la paléographie allemande) et autres prestations de service ;
- ❖ par toute initiative tendant à sensibiliser le public à la recherche généalogique et à la connaissance patrimoniale, mémorielle et linguistique de notre région ;
- ❖ par toutes initiatives souscrivant à la sauvegarde de notre patrimoine écrit.

Le CRHF peut effectuer, à la demande, toutes recherches d'actes anciens concernant l'actuel département du Haut-Rhin, et ce, pour la période antérieure à 1892. De par sa spécialisation dans le déchiffrement d'écritures allemandes anciennes, il peut, au travers d'une formation adaptée, apporter son soutien aux collectivités locales. Il organise des visites guidées de sa structure pour des groupes constitués, comme par exemple des conseils municipaux ou d'autres associations.

Il dispose d'un fonds documentaire exceptionnel comprenant une bibliothèque dotée d'ouvrages historiques, généalogiques et thématiques, de dossiers de presse par village (toutes les communes du département du Haut-Rhin), de notices biographiques (grands anniversaires, notices nécrologiques, noces d'or...) ou encore d'une collection de faire-part de décès (plus de 60 000 patronymes) ainsi que d'une base de données de plus de 5,5 millions d'informations, accessible via son site internet : www.crhf.net

La bibliothèque est ouverte au public les jeudi et vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 17h.

CRHF – 5 Place Saint-Léger –
68500 GUEBWILLER.
Téléphone : 03 89 62 12 40
Courriel : alsace@crhf.net

Présidente :

Mme Mireille KOHLER-KANZLER





Solidarité

Collecte du CMJ pour l'Ukraine

Le conseil municipal des jeunes de Muespach s'est mobilisé les samedis 19 et 26 mars 2022 en réalisant une collecte de dons pour soutenir la population ukrainienne. Avec le soutien de la Protection Civile et l'Association Saint Vincent de Paul de Huningue, les dons ont pu rapidement être acheminés. L'équipe municipale et le CMJ remercient chaleureusement les habitants qui ont répondu présents à cet élan de générosité et de solidarité en participant à cette collecte.



Boîtes Solidaires pour les plus démunis

A l'initiative de Peggy Schwechler de la commission sociale, l'opération "Boîtes Solidaires pour les plus démunis" a été mise en place. Elle a remporté un vif succès puisque 84 colis ont été déposés en mairie. Belle solidarité ! Un grand merci à tous les donateurs ! La Communauté Solidaire Alsace a récupéré les colis qui ont été distribués aux Associations Locales.





Investissement

Dalles acoustiques



Mise en place de dalles au plafond dans la salle communale pour améliorer l'acoustique.

Entreprise Pro Isophony

⇒ Coût : 11664,24 €

⇒ Subvention de la CeA : 4860€

Groupe électrogène



Achat d'un groupe électrogène pour faciliter le travail des ouvriers communaux.

⇒ Coût : 754,80 €

Isoloir électoral PMR



Achat isoloir électoral PMR

⇒ Coût : 497,30 €

Opération Alsace propre

Le 23 avril dernier, le soleil et la convivialité étaient de la partie pour donner un peu de légèreté à l'ingratitude de la tâche : des bénévoles ont en effet débarrassé le village et ses abords des déchets. Ils ont retrouvé des objets, pour la plupart jetés depuis les voitures sur le bord des routes, mais aussi des pneus et même un mannequin !





Cimetière

La commune a engagé des travaux dans le cimetière avec l'agrandissement du columbarium et la mise en place d'un Jardin du Souvenir.

LE COLUMBARIUM

Toutes les cases du columbarium étant occupées, il a fallu procéder à une extension. Chaque case peut accueillir 4 urnes.



JARDIN DU SOUVENIR

Le Jardin du Souvenir est un lieu de dispersion spécialement aménagé dans le cimetière. Il a été mis à la disposition des familles pour leur permettre d'y répandre les cendres.

Cette cérémonie s'effectuera obligatoirement en présence d'un représentant de la famille et d'un agent communal habilité, ou granitier après autorisation délivrée par le Maire.

Chaque dispersion sera inscrite sur un registre tenu en mairie.

Tout ornement et attribut funéraire sur les bordures et la pelouse du jardin du souvenir sont prohibés, à l'exception du jour de la dispersion des cendres.

Seules des plaques pourront être apposées sur le support du Jardin du Souvenir après autorisation délivrée par le Maire.

L'identification des personnes : l'épitaphe (nom – prénom – année de naissance et de décès du défunt) sera apposée sur une plaque finition or brossé gravure au laser en noir de format 120 x 40 mm vissée sur le support.

Ces plaques sont commandées par la commune et facturées directement à la famille, selon la normalisation prévue par la commune.

Il est formellement interdit de procéder à une dispersion dans un autre lieu du cimetière.

PRIX DES CONCESSIONS A PARTIR DU 01.05.2022

- TOMBE DE 2 M² SUR 15 ANS : 100€ TOMBE DE 2 M² SUR 30 ANS : 200€
- TOMBE DE 4 M² SUR 15 ANS : 200€ TOMBE DE 4 M² SUR 30 ANS : 400€
- TOMBE DE 6 M² SUR 15 ANS : 300€ TOMBE DE 6 M² SUR 30 ANS : 600€

- COLUMBARIUM (une case pouvant contenir 4 urnes sur 15 ans) : 1200€ et 400€ en cas de renouvellement de 15 ans

- JARDIN DU SOUVENIR : 60€ (plaquette de nom et dates incluses)
- Le règlement du cimetière est disponible en mairie.



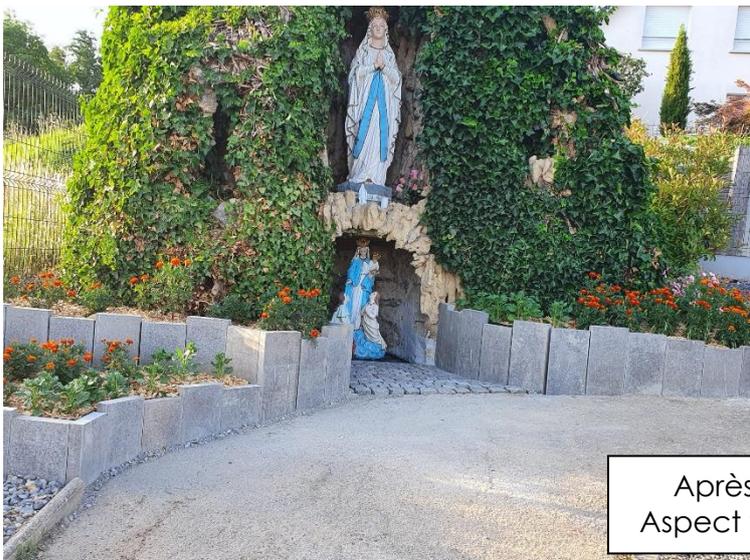
Travaux d'aménagement autour de la grotte

Avant les travaux



Décaissement à l'avant, autour de la grotte

Pose de bordures, offertes par Philippe Seginger



Après
Aspect fini

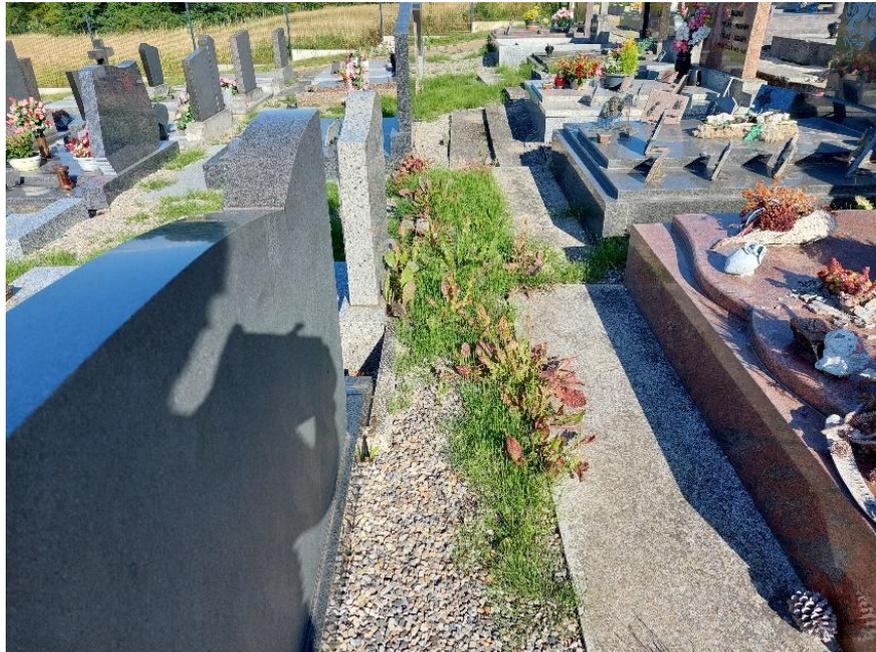


Nous remercions Philippe Seginger, Louis Gretter et Josiane Heinis pour l'aménagement de la grotte !



Inter-tombes

Le problème des mauvaises herbes n'est toujours pas résolu dans les inter-tombes.



Lors de la journée citoyenne 2021 nous avons réalisé un test sur 3 rangées avec le grattage de la terre, la mise en place d'un géotextile et d'une couche de graviers. Un an plus tard, apparition de prèles, comme si nous avions mis de la semence. Nous essayons de combattre les mauvaises herbes avec le désherbeur thermique. Malheureusement sans l'aide de main-d'œuvre, c'est impossible de garder les inter-tombes propres.

Nous invitons les concessionnaires à désherber entre leurs tombes.





Cadre de vie

Journée citoyenne - 14 ateliers pour la 6ème édition !



Il faisait beau ce samedi matin et le village de Muespach s'active. Ce sont 80 personnes, habitants, agents municipaux, membres d'associations, élus, jeunes et enfants, vêtus d'un tee-shirt bleu ou blanc pour l'occasion qui se sont mobilisés pour cette 6ème journée citoyenne.

Le rendez-vous a été donné à 7h00 sous le préau, où les volontaires ont été accueillis et guidés vers les ateliers pour lesquels ils s'étaient inscrits au préalable.

Différents chantiers ont été organisés : la réfection d'un chemin communal, du sentier qui longe le cimetière, du site du dépôt de verres, le nettoyage des terrains de sport, des abris-bus, des gardes de corps des ponts, d'un appartement communal, le désherbage dans plusieurs rues, des massifs, des travaux au cimetière dont la création d'un muret autour de la grotte, le désherbage s'est fait à la sueur du front des participants, la commune étant labelisée « zéro pesticides » avec enlèvement d'anciennes tuiles au niveau du chœur de l'église et nettoyage sous les combles, de la réparation du toit du local des donneurs de sang, la pose d'une protection « laine de mouton » sur de jeunes plants dans la parcelle 8 de la forêt afin de les protéger contre les dégâts du gibier.

Enfin il a fallu préparer le repas pour les 80 participants, les enfants n'étaient pas oubliés. Ils étaient répartis en trois ateliers, la préparation d'amuse-bouches ainsi que du dessert du jour, le nettoyage et la plantation du jardin pédagogique dans la cour de l'école élémentaire et l'écriture d'un poème accompagné d'un dessin pour le prochain bulletin communal.

Un grand bravo et merci à tous et rendez-vous l'année prochaine !





Ateliers des enfants



Préparation d'amuse-bouches et de tartelettes aux fraises pour le dessert du jour



Nettoyage et plantation du jardin pédagogique dans la cour de l'école élémentaire



Écriture d'un poème et d'un dessin

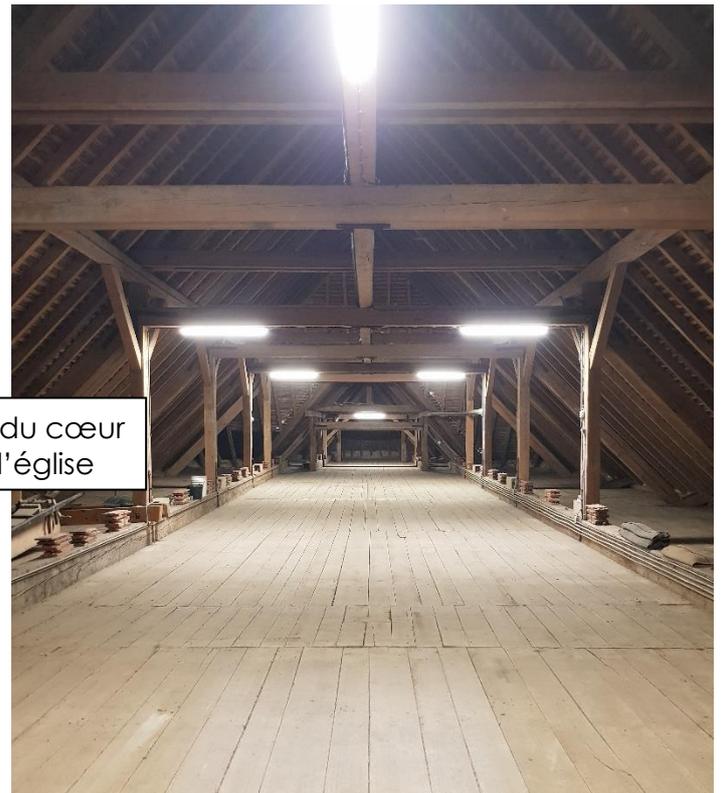




Les différents ateliers de cette journée citoyenne



Réparation du toit du local des Donneurs de Sang



Remplacement des tuiles au niveau du cœur et nettoyage sous les combles de l'église





Chantiers réfection du bas du chemin Hohle Gass, du site de dépôts des verres, du sentier qui longe le cimetière, du chemin Allmendweg





Désherbage et nettoyage des terrains de sport



Nettoyage et rangement de l'appartement communal au-dessus du foyer de la Gare

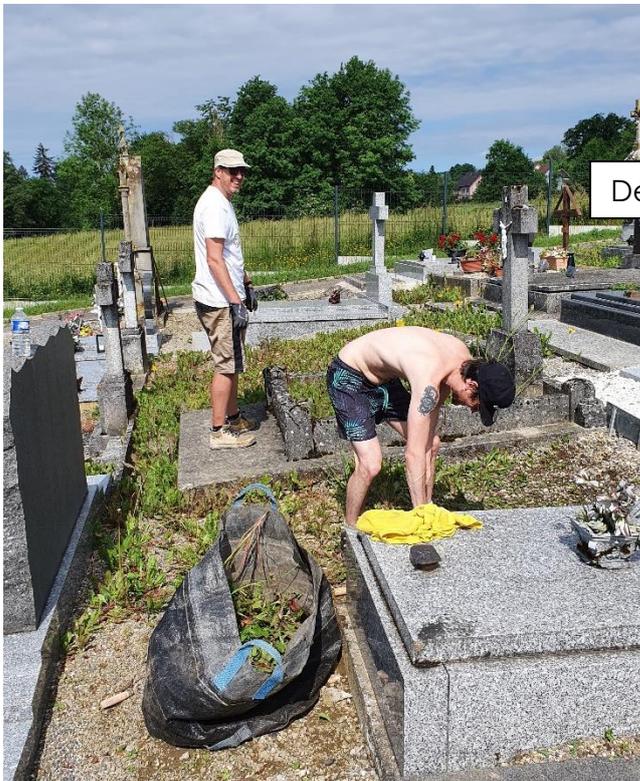


Nettoyage et désherbage dans plusieurs rues et massifs





Rangement de l'atelier communal



Désherbage entre les tombes



Préparation du repas



Mise en place d'une protection "laine de mouton" sur de jeunes plants dans la forêt, répulsif naturel contre le gibier.



Jardin communal

Un jardin communal "Bio" a été créé et mis en place rue de la Montagne, vous y trouverez des légumes de saison.
Chacun peut se servir, arroser et désherber !





Décorations au fil des saisons

Saint Valentin 



Carnaval 



Pâques 





Fleurissement communal





La commune est candidate pour le label "2ème fleur"

Le jury fleurissement d'Alsace visitera notre village entre le jeudi 21 et mardi 26 juillet.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Concours communal des maisons et jardins fleuris

Le jury du concours interne des maisons fleuries, présidé par Caroline Gutzwiller procédera à l'évaluation des maisons et jardins la dernière semaine de juillet.

Le fauchage tardif et raisonné de la voirie dans notre village.

Le saviez-vous ?

Au niveau national le réseau routier dépasse le million de kms. Les talus et accotements représentent une surface de près de 4 000 km² (400 000 hectares), plus que tous les parcs nationaux de la métropole réunis ! De ce fait, la gestion de ces espaces a un coût élevé et son impact sur la biodiversité est très important. Depuis la fin des années 70, le fauchage mécanique des bords de routes s'est systématisé et s'est progressivement étendu du centre des villes jusqu'à nos campagnes.

Réalisé à l'aide de broyeurs à fléaux (épareuses), ce fauchage doit plutôt être qualifié de broyage. Il est très néfaste à l'environnement car il détruit intégralement la faune sur son passage.

Jusqu'à récemment, cette pratique n'a presque jamais fait l'objet d'une réflexion à la fois sur le plan économique et sur le plan écologique par les collectivités en charge de l'entretien des routes.

Mais les choses commencent à évoluer avec la mise en place du fauchage tardif et raisonné, comme cela se pratique à Muespach pour la 2ème année.

Avantages sur le plan économique

Traditionnellement, le fauchage des abords routiers s'effectue en trois passages : printemps, été et automne, sur toute la hauteur du talus.

Le fauchage tardif et raisonné permet de réduire à un seul passage à plat au printemps et une fauche à la fin de l'été, début de l'automne sur une partie basse des talus.

Le gain en termes de temps, d'énergie et d'usure des matériels.





Remise des prix

Les plus belles décorations de Noël

Cérémonie de remise des prix aux lauréats du 1er Concours des 3 plus belles décorations de Noël 2021
Chaque année, vous êtes nombreux au talent avéré à décorer et illuminer les façades et jardins de vos demeures lors des fêtes de fin d'année.

Ces initiatives sont méritantes et ont apporté féérie et chaleur dans le cœur des habitants, en cette période si particulière. Pour cette première édition du concours de décorations de Noël la municipalité a laissé les Muespachoises et Muespachois s'exprimer.

Leur attention s'est portée sur l'esthétique globale, l'harmonie des couleurs, l'ingéniosité, l'originalité des décorations et la charge de travail impliquée.

Nos gagnants : Hebinger René et Simone - Haab André et Michèle - Hofstetter Jean-Claude et Madeleine

Bravo et Merci à tous !

Les plus belles maisons fleuries 2021

Cérémonie de remise des prix aux lauréats du Concours des plus belles maisons fleuries 2021.





Sécurité

Arbres morts dans le village



Travaux d'abattage réalisés par Etaf Haegy
⇒ Coût : 2220€



Travaux de broyage réalisés par Sarl Richard Broyage
⇒ Recette : 1342€



Coupe d'un arbre malade

Intersection

Sécurisation du croisement rue de la Gare, rue du Gersbach et rue des Fleurs.

Les travaux ont été réalisés par les agents communaux, les pneus mis à disposition par l'adjoint Rémi Hatstatt et la peinture réalisée par Sophie Lesueur afin d'apporter une meilleure sécurité à cet endroit dangereux.

Un grand merci à tous !

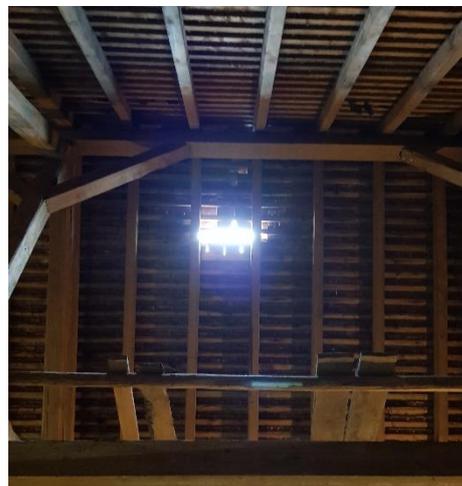




Dégâts tempête du 8 avril 2022



Chute du nid de cigognes



Dégâts à la toiture de l'église



Arbre arraché et clôture abîmée à l'aire de jeux

Chutes d'arbres au Willerhof

A plusieurs reprises chutes d'arbres sur la rue du Willerhof





Pont du Gersbach

Dans le cadre du "Programme National Ponts" la candidature de Muespach a été retenue pour l'étude gratuite de l'état de ses ponts communaux.

Il s'avère que le pont du Gersbach présente un problème de sécurité qui nous a imposé de prendre des mesures immédiates.

Un rétrécissement de la chaussée avec circulation alternée au niveau du pont s'impose car les bandeaux de la voûte accusent un décollement des 2 côtés. Par ailleurs, des panneaux de signalisation ont été mis en place pour limiter le tonnage.

Des entreprises ont été sollicitées pour des devis.



Repas des aînés

Le repas de Noël des aînés prévu en décembre 2021 avait été annulé suite à la dégradation sanitaire et a été reporté au 8 mai 2022.

87 personnes se sont retrouvées dans la joie et la bonne humeur dans la salle communale autour d'un pot au feu préparé par Caroline Gutzwiller et les membres du Conseil municipal.





Cigognes

Installation d'un nid de cigogne

Au printemps 2021 les cigognes avaient commencé à construire un nid avec de grandes branches posées en travers des fils électriques dans le village. Ces branches ont tout bonnement provoqué un court-circuit sur la ligne haute tension de 20000 volts, tout un quartier était privé d'électricité. Suite à cela nous avons entamé une discussion avec Enedis qui propose la mise en place de mesures compensatoires.

Un projet est en cours, malheureusement la tempête du 8 avril a arraché et fait chuter le nid de cigognes de 120 kg en place depuis 2016 et situé au bord du chemin qui mène au cimetière.

Nous étions bien embêtés pour ces cigognes sans domicile fixe.

La Ligue pour la Protection des oiseaux (LPO) a été informée, et c'est là qu'Enedis et la LPO sont intervenus pour ériger un mât en béton surmonté d'une plateforme quadrillée en ferraille sur le terrain enherbé situé entre le cimetière et l'école.

La cigogne est un grand oiseau, il lui faut de la place pour se sentir à l'aise.

Cette opération a été réalisée en présence des enfants de nos écoles qui sont venus voir le nid et le garnir de fleurs avant que les techniciens d'Enedis ne le redressent.

Nous tenons à remercier le personnel enseignant ainsi que Patrick Simon membre bénévole de la LPO dans le Sundgau pour son exposé sur les cigognes.

Enedis travaille avec la Ligue pour la protection des oiseaux sur différents dispositifs de protection avifaune permettant d'éloigner les volatiles (cigognes, mais aussi rapaces...) des lignes électriques afin de les protéger.

Le dispositif a été entièrement fourni et financé par Enedis (entre 4000 et 5000€).

Contre toute attente, dès le lendemain de l'installation du nid, une cigogne est venue le visiter...





Nid de cigogne rue de la Montagne



Un cigogneau est né à Muespach dans le nid rue de la Montagne

Travaux bâtiment école maternelle



Réparation du toit
⇒ Coût : 1862,40€
réalisée par l'entreprise Trapp

Photos

Les habitants invités à photographier leur commune.

La commission communication lance un appel en vous suggérant de faire des photos de la commune.

Notre volonté dans cette démarche est de faire participer, de manière dynamique, les habitants qui le souhaitent, à la vie du village. Ils pourront nous apporter, à travers leur propre perception des choses, des photographies différentes, inhabituelles, esthétiques de Muespach au fil des saisons.

Certaines de ces photos pourront être exposées à la mairie ou retenues dans le bulletin communal et sur le site internet de la commune après une sélection qui sera opérée par les membres de la commission Communication. Cet appel s'adresse également aux responsables du milieu associatif qui souhaitent mieux faire connaître les activités de leur association.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la mairie.

Les envois des photos se feront via l'adresse mail suivante : mairie@muespach.fr





La vie de nos écoles

École Maternelle

La fête de la musique à l'École Maternelle de MUESPACH

Lancée en 1982 par le ministère de la Culture dans l'objectif de faire descendre dans la rue les cinq millions de Français qui jouaient d'un instrument de musique, la Fête de la Musique est aujourd'hui célébrée le 21 juin, principalement le soir et la nuit jusqu'au lendemain matin.

Gratuite et ouverte à tous les musiciens, amateurs et professionnels, la fête de la Musique s'adresse à tous les publics et met en valeur tous les genres musicaux. Une fête annuelle qui célèbre cette année ses 40 ans et qui est devenue l'événement culturel le plus fréquenté de l'année avec les Journées européennes du patrimoine. Tous les ans, la manifestation rassemble plusieurs millions de spectateurs dans les rues, les bars, restaurants et salles de concert de toutes les villes de France.

L'école maternelle a fêté la musique le mardi 21 juin en donnant un concert pour les parents et les proches. La chorale, qui a pu reprendre après les restrictions sanitaires, à partir de janvier, a présenté un petit programme représentatif de ce que les enfants ont appris en quelques mois : chansons pour apprendre, chansons avec percussions corporelles, chansons pour mémoriser du texte et surtout apprendre à chanter ensemble.

Des applaudissements chaleureux ont clôturé ce spectacle.





ABCM

Les élèves de l'école ABCM Zweisprachigkeit de Muespach ont eu la grande joie d'aller explorer le monde au-delà des murs de l'école. En effet, parce qu'apprendre se fait aussi en allant voir ce que font les autres, les 20 écoliers ont pu se rendre au cours des derniers mois dans différentes structures. Une première aventure s'est déroulée au sein de la Médiathèque départementale du Sundgau à Altkirch. Les enfants ont été ravis de découvrir l'univers fascinant des livres et sont devenus spectateurs d'une histoire lue à travers le support du kamishibai.



Une seconde sortie a conduit les élèves au centre Truz de Weil-am-Rhein ; lieu dédié à la sensibilisation à la nature. Là, c'est chaussé de bottes et d'épuisettes que nos apprentis pêcheurs sont allés explorer les habitants de nos rivières.

Enfin, une dernière escapade nous a conduits auprès de l'artisan boulanger de notre village.

En effet, la boulangerie de Muespach nous a ouvert ses portes le temps d'une matinée.

Après une visite de son laboratoire, Rémi a offert de succulents petits pains à nos petits gastronomes, puis ce sont eux qui ont pu mettre la main à la pâte et confectionner de croustillantes petites boules de pain.

L'équipe pédagogique tient à adresser toute sa gratitude envers Rémi pour son accueil si chaleureux et le partage de son savoir.





École élémentaire



Carnaval des enfants

Intervention de la Brigade motorisée d'Altkirch pour la sécurité routière à vélo.



Chasse

Les dates des prochaines battues sont les suivantes :

- Les samedi et dimanche 19 et 20 novembre 2022
- Les samedi et dimanche 10 et 11 décembre 2022
- Les mercredi et jeudi 28 et 29 décembre 2022
- Les samedi et dimanche 14 et 15 janvier 2023
- Les samedi et dimanche 28 et 29 janvier 2023



De 9 heures à environ 17 heures



Association foncière

Les investissements des travaux de l'année 2022 s'élève à 38 000 €.

Une participation pour l'achat de cartouches d'un montant de 130 € a été versée à l'association de chasse Saint Sébastien dans le but de réguler les corbeaux.

Les travaux réalisés sont les suivants :

1. Chemin dit Spitzacker (grattage et reprofilage),
2. Chemin de Roppentzwiller (Tiefloch) (grattage et reprofilage),
3. Chemin Oberer Muenchhof – Muenchhofmatten (réfection),
4. Curage des fossés aux lieu-dit : Auf die kurze, Ueberrain, Fuchsacker, Tiefloch,
5. Depuis le croisement de la Vieille Route et rue de la Forêt jusqu'à l'antenne SFR (pose d'enrobé),
6. De l'antenne SFR jusqu'à la limite du ban communal de Muespach (direction Steinsoultz) (grattage et reprofilage),

Une journée de gravillonnage sera réalisée sur divers chemins AF courant juillet – août 2022.





Échos de la Forêt

La replantation des 4 hectares dans la parcelle 14 du Langholz, dans la parcelle 4 du Willerhof et dans la parcelle 23 Breithölzle que nous avons annoncée dans notre précédent numéro a été effectuée ce printemps.

Personne n'ignore le grave problème du dépérissement des arbres que connaissent nos forêts actuellement. Cette situation est due à diverses raisons telles que les scolytes qui ont attaqué les épicéas, la chalarose qui a décimé les frênes et les sécheresses récurrentes qui ont fait subir un stress hydrique au hêtre, laquelle espèce est obligée de puiser toujours plus profondément dans les réserves d'eau du sol et seuls les plus résistants gagnent la bataille. Ces phénomènes ont eu pour conséquence la chute de nombreux arbres lors de coups de vent de plus en plus fréquents. Les épicéas sont passés en circuit court car ils ont été récupérés par la société Berbett de Werentzhouse (vente de bois de chauffage et pellets) pour en faire de l'allume-feu qui se retrouve dans la distribution locale.



Nous avons donc adhéré au plan de relance initié par l'état destiné à préserver les forêts et leurs écosystèmes menacés par le changement climatique. L'objectif est à la fois de favoriser leur renouvellement pour protéger la biodiversité mais aussi de répondre aux besoins futurs de la société en produits de bois sans compter le renouvellement du stock d'oxygène pour les générations futures.



6400 jeunes pousses ont été plantées. Diverses essences ont été retenues sur les conseils du technicien de l'ONF, entre autres du chêne sessile, du chêne pubescent, quelques plants de cormier, de châtaigner, de pin sylvestre et de pin laricio de Corse. La diversification des essences qui croissent plus ou moins à la même vitesse permet de limiter les risques liés aux inconnues climatiques.



En amont de ces plantations il était nécessaire de faire une bonne préparation du sol avec un broyage préliminaire de tout ce qui se trouvait sur le terrain. Par ailleurs, un entretien des plants dans les trois années à venir est nécessaire pour faciliter leur croissance. Les plants ont en outre subi un traitement au « trico », un répulsif naturel à base de graisse de mouton contre les dégâts des cervidés.





Fêtes des voisins



Rue des Fleurs



Rue des Sources

Vie associative

Don du sang

Le don de sang aura lieu à Muespach le vendredi 5 août de 16h à 19h30. Venez nombreux car en été les réserves de sang sont basses ! Le repas sera servi sur place par l'amicale. Au menu, grillades et salades !



Chorale Ste-Cécile de Muespach

Déjà six mois de passés ! La chorale inter-paroissiale a participé aux différents offices de Noël, aux fêtes patronales, aux célébrations de Pâques, de 1^{ère} Communion et de la Fête Dieu, avec aussi un mariage le 11 juin à Steinsoultz, ce qui n'était plus arrivé depuis longtemps. Nous avons bien évidemment apporté notre contribution vocale aux messes ordinaires et aux funérailles.

Pour Muespach, nous avons eu le plaisir de fêter la St-Blaise à laquelle les paroissiens sont particulièrement attachés. L'Assemblée générale de notre chorale s'est tenue au Restaurant du Césarhof, le 21 avril 2022, en présence de M. le curé Horstmann avec l'ordre du jour récapitulatif habituel. Un autre temps fort a été la 1^{ère} Communion célébrée chez nous le 29 juin, où nous avons eu la visite des petits communiant à la tribune comme le montre la photo prise par Gaëlle que nous remercions vivement de cette initiative. Avec le souvenir de cette belle cérémonie, la Chorale Ste-Cécile de Muespach vous souhaite un bel été.





Alliance Folgensbourg- Muespach

Une saison riche en rebondissements vient de s'achever du côté de L'alliance Folgensbourg-Muespach !

D'abord d'un point de vue organisationnel où un nouveau comité a été élu fin mai sous la présidence de **Joseph Peter** dans le but de reprendre des chantiers primordiaux pour l'avenir et la pérennité du club tels que la structuration des sections jeunes et féminines mais également d'assurer une stabilité financière fragilisée par la crise que nous traversons actuellement.



L'ensemble de L'AFM remercie l'ancien président, Fabien Ley, son vice-président et trésorier Serge Springinsfeld, ainsi que les membres du comité qui ont tiré leur révérence, pour leurs nombreuses années de travail, de dévouement et de sacrifice qui ont contribué à faire de ce club ce qu'il est aujourd'hui.

OBJECTIFS SPORTIFS ATTEINTS !!

Bien que l'équipe première ait nourri beaucoup d'espoir et d'ambitions après son début de saison en boulet de canon, elle termine toutefois la saison à une 6ème place tout à fait respectable.

Mission accomplie pour l'équipe 2 qui remplit l'objectif premier du club en terminant champion de son groupe et en accédant l'an prochain au championnat de D6. Excellente performance également de l'équipe 3 qui est promue en D7 grâce à sa troisième place en championnat.

L'équipe féminine quant à elle réalise une belle saison en obtenant le maintien en D1 grâce à leur 6ème place en championnat.

UNE SAISON 2022-2023 PROMETTEUSE !!

Nous voilà d'ores et déjà tournés vers la saison prochaine pour laquelle nous sommes très heureux d'accueillir Brian Sartori à la tête de l'équipe fanion épaulé par Abdou Moumouni qui fait déjà un excellent travail en tant qu'entraîneur principal depuis plus de quatre ans.



Quant à l'équipe réserve, c'est Frederic Folastre et Pascal Butsch qui tiendront les rênes d'une équipe qui se doit d'être compétitive pour suivre la dynamique de cette saison passée.



A BIENTÔT !

Nous vous donnons rendez-vous autour de nos terrains pour supporter nos équipes tout au long de la saison à venir ainsi qu'à nos traditionnelles manifestations !



Main dans la main

Main dans la main offre des séances sportives conviviales avec l'Association "Tous au sport" pour les 60 ans et plus ayant envie de bouger.

Les séances reprendront le 6 septembre 2022.



Part'Age Sep-Wal

1^{ère} Randonnée Équestre à Muespach

A l'initiative de Caroline Gutzwiller, présidente de l'Association Part'Age SEP-WAL qui œuvre pour améliorer le bien-être des résidents des Ehpad de Seppois-le-Bas et de Waldighoffen, la randonnée équestre du dimanche 26 juin 2022, intitulée " la Chevauchée d'Isabelle" a connu un vif succès.

Dès 8h30, les cavaliers sont partis en défilé pour parcourir environ 20 km.

Sur le parcours, à Waldighoffen, une collation leur a été offerte par l'Association, derrière le bâtiment de l'Ehpad ; les cavaliers ont pu se rendre compte du plaisir et de l'émotion des résidents lorsqu'ils bénéficient d'une attraction.

Que de compliments, de messages de satisfaction, de félicitations pour cette méticuleuse organisation parfaitement orchestrée nous sont parvenus de la part des cavaliers et des participants au repas tant apprécié, confectionné par des bénévoles.

Prendre un repas en communauté constitue un moment social important et favorise notamment les échanges. Ce fut le cas, dimanche à Muespach.

Les membres du comité s'associent à Caroline pour remercier tous les intervenants, bénévoles, qui ont contribué à la réussite de cette première randonnée équestre.





État civil

Naissance



28/01/2022	CHAUVET Nino	2 rue de Ferrette
30/01/2022	BLASER Amaë	40 rue du 1 ^{er} Septembre
11/02/2022	SCHWEITZER Marylou	1 rue du Willerhof
05/03/2022	BUEB Dayana	3 rue du Ziel
05/05/2022	GRÜTER Freyja	11 rue de Ferrette
18/06/2022	HAUATA JAEGY Vaihina	95 rue du 1 ^{er} Septembre

Décès



08/11/2021	GISSINGER Patrique	12 rue des Prés
25/01/2022	SCHWAB Walter	5 rue des Prés
20/02/2022	GOEPFERT Jeannette	16 rue de Steinsoultz
22/05/2022	DAUSSON Yvette	Oltingue

Mariage



18/06/2022	GUTZWILLER Louis & SCHMITT Marie	A Muespach
------------	----------------------------------	------------



Grand anniversaire



03/01/2022	SPRINGINSFELD Charles	85 ans
15/01/2020	DA SILVA José	80 ans
03/02/2020	BLENNER Bernard	80 ans
03/03/2022	HATSTATT Maurice	85 ans
05/03/2022	GRETTER Jeanne	85 ans
07/05/2022	HORTSMANN Paul	85 ans
30/05/2022	SCHWEIZER Alfred	85 ans
10/06/2022	BLENNER Alfred	80 ans





Maurice HATSTATT



Alfred SCHWEIZER



Père HORTSMANN



Alfred BLENNER



Bernard BLENNER



Jeanne GRETTER



José DA SILVA



Urbanisme

Permis de construire

DEMANDEUR	OBJET	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
WOLF Michel et Christine	Maison d'habitation	Rue du 1er Septembre	REJET TACITE
BILGER Julie	Agrandissement et création d'ouverture sur la façade	Rue du 1er Septembre	Arrêté d'autorisation du 18 mars 2022
SPRINGINSFELD Thierry et ANTENER Sybille	Maison d'habitation	Rue des Vignes	Arrêté d'autorisation du 02 mai 2022
STEHLIN Jacques et MERIGNAC Elise	Maison d'habitation	Rue du Gersbach	Arrêté d'autorisation du 11 avril 2022
LIDY Pauline et SCHWOB Jean-Yves	Maison d'habitation	Rue des Fleurs	Refusé par arrêté du 09.05.2022
WOLF Michel	Maison d'habitation	Rue du 1er Septembre	Arrêté d'autorisation du 07 avril 2022
FLIEG Fabrice et BABILON Estelle	Maison d'habitation	Rue du 1er Septembre	Arrêté d'autorisation du 14 avril 2022

Déclaration préalable

DEMANDEUR	OBJET	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
ISNER Marc	Clôture + piscine	Rue des Sapins	REJET TACITE Non réception des pièces complémentaires
WEHRLE Julien	Mise en place mur soutènement et Clôture	Rue des Frênes	autorisation tacite du 15.03.2022
LÜSCHER Marie Claude	Toiture	Rue 1 ^{er} Septembre	autorisation tacite du 15.03.2022
HAAB André	Clôture	Rue du Rail	Autorisation tacite du 01.04.2022
Mon Kit Solaire Green Ideas	Pose panneaux photovoltaïques	Rue de la Fontaine	Autorisation tacite du 16.06.2022
STENGEL Adrien	Clôture	Rue de la Montagne	Autorisation tacite du 09.04.2022
SPINDLER Jean Louis	Clôture	Rue des Prés	Autorisation tacite du 12.04.2022
NUNNINGER Daniel	Panneaux solaires supplémentaires	Rue du 1 ^{er} Septembre	Autorisation tacite du 27.05.2022
HAAB André	Réfection pignon, Remplacement bardage et huisseries	Rue du Rail	Autorisation tacite du 03.06.2022
WORETH Raymonde	Pergola	Rue des Vignes	Autorisation tacite du 10.06.2022



Commune de Muespach	Agrandissement 2 fenêtres en baies vitrées	Rue du 1 ^{er} Septembre	Autorisation tacite du 13.06.2022
YILDIZ Sukru	Pose Mur en L autour du terrain côté Sud et Sud-Ouest	Rue de la Montagne	Autorisation tacite du 13.06.2022

Certificat d'urbanisme Opérationnels

DEMANDEURS	OBJETS	IMPLANTATION	DATE DE DELIVRANCE
SAS PROVIDENCE HABITAT	Construction maison	3 rue de la Montagne	Arrêté d'autorisation du 22 février 2022
SAS PROVIDENCE HABITAT	Construction maison	3 rue de la Montagne	Refus du 22 février 2022
GARDERE Hubert	Construction dépôt	Rue de la Montagne	Arrêté d'autorisation du 31 janvier 2022
WISS STEHLIN Gilles	Construction maison	Lieu-dit Im Bruehl	Refus du 9 décembre 2022

Informations mairie

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous sommes officiellement 939 habitants au 1er janvier 2022

INTERDICTION DE FAIRE UN FEU EN AGGLOMERATION OU A PROXIMITE

Contrairement à une idée reçue et à d'anciennes pratiques, il est rappelé qu'il est strictement interdit de faire du feu à proximité des habitations quel que soit le matériau brûlé.

Les matériaux qui étaient habituellement brûlés (bois, papier, carton, herbe...) peuvent être déposés soit au titre du ramassage devant les maisons, soit pour les déchets verts au dépôt du site du Langholz.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX

Les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes aux abords de leur propriété. Faisons preuve de bon sens : ne jetons pas les balayures dans les avaloirs d'eaux pluviales (ce qui contribue à les obstruer et ainsi ne peuvent plus remplir leur rôle en cas de fortes pluies).



DEJECTION DES CHIENS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nous constatons un relâchement général dans la commune. Il est donc rappelé que les déjections des chiens sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics... doivent être ramassées par le propriétaire du chien. Merci de penser à emporter un petit sachet lors de vos promenades. Nous vous rappelons que des bornes canines sont à votre disposition (parking du cimetière et place de la Gare.)



MERCI DE RAMASSER
LES DÉJECTIONS
DE VOTRE ANIMAL



STATIONNEMENT

Un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux. Les trottoirs sont des espaces réservés aux piétons.



SITE DÉPÔT DE VERRES

Des conteneurs de verres perdus sont à votre disposition. Respectons les règles de salubrité publique, aucune bouteille ou autre contenant en verre ne doit être déposé au sol.

BRUIT

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 7h30 à 20h00 les samedis de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 20h00 et interdits les dimanches et jours fériés toute la journée.



ANALYSES D'EAU

Les comptes-rendus des analyses d'eau sont consultables en mairie.



Agenda

14 juillet	Cérémonie Fête Nationale
30 juillet	Passage du tour d'Alsace dans la commune
5 août	Don de sang à Muespach
21 août	Marché aux puces de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
11 septembre	50 ^{ème} anniversaire de la fusion de Moyen-Muespach et Muespach-le-Bas
25 septembre	Fête des Amap à la Fruitière de Muespach
2 octobre	Exposition fruitière à Muespach-Le-Haut
12 octobre	Don de sang à Muespach-le-Haut
6 novembre	Vente des calendriers de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
6 novembre	Repas carpes frites FC Muespach
4 décembre	Fête de Noël des Aînés

Remerciements

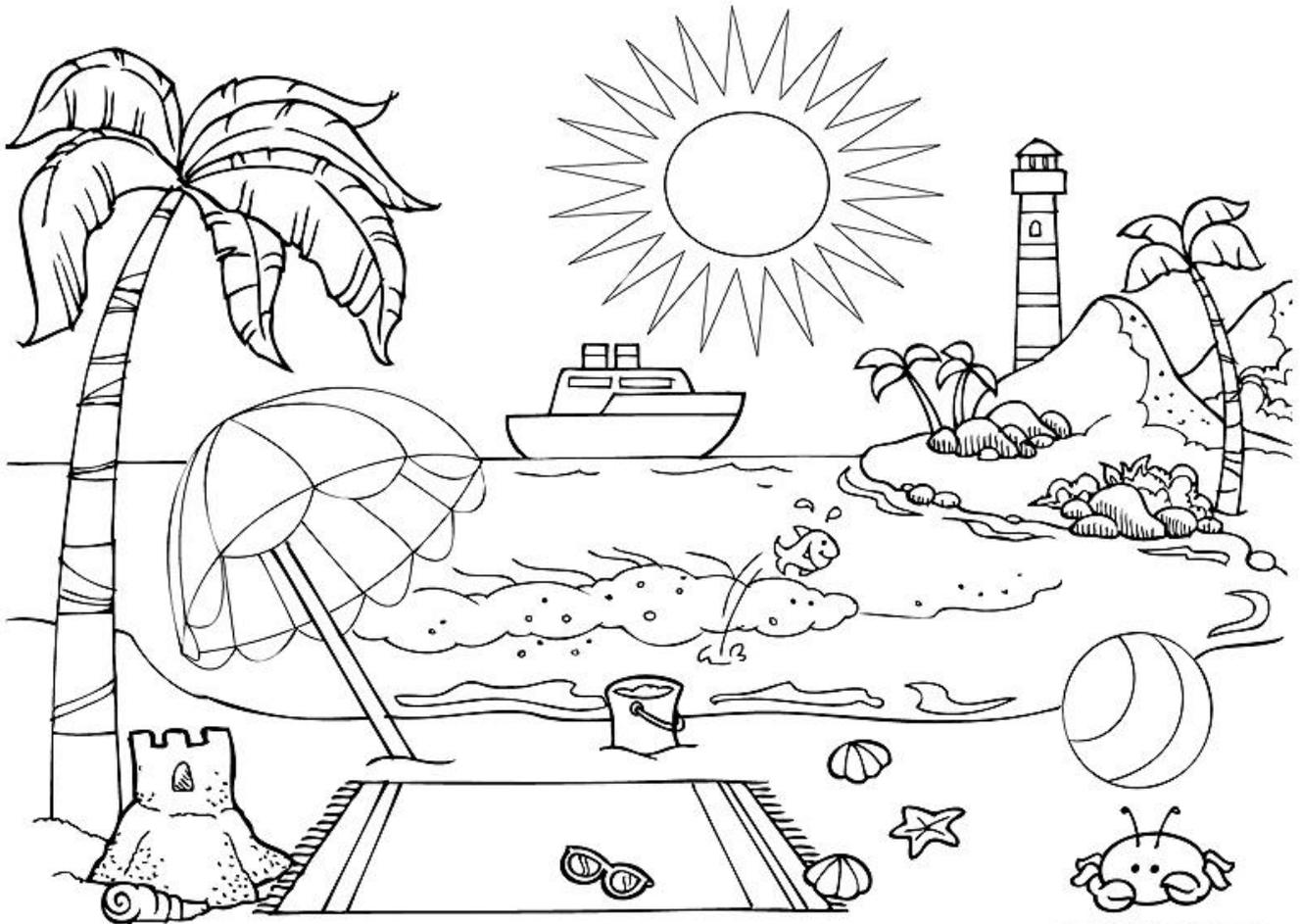
Un grand merci à toutes les personnes du village pour leur implication !





Coin des enfants

À vos crayons !



Charade

Mon premier est en haut du tee-shirt,

Mon deuxième est le métal préféré des pirates,

Mon troisième est la 9ème lettre de l'alphabet,

Mon quatrième est le nombre d'années que l'on a,

Mon tout est une activité artistique que les enfants adorent.

Le coloriage



Mots croisés

